

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Montataire (60)
Place Auguste Génie
60160 Montataire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Montataire (60)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21600410100012

Code postal / Ville : 60160 Montataire**Grouperement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** DST**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Mathieu Carette - Tél : +33 344644545 - Mail : mcarette@mairie-montataire.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidats ne doivent faire l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner indiquées à l'article L2141 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relatif à la commande publique.

Le candidat devra en fournir la preuve comme stipulé à l'article R2143 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique.

Interdiction de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements ou en qualité de sous-traitant de plusieurs candidats.

Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public.

Capacité économique et financière : Garanties et capacités techniques et financières - l'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation

Capacités techniques et professionnelles : Garanties et capacités techniques et financières - l'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Jeudi 09 avril 2026 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Valeur techniques 60%

Prix des prestations 40%

voir détail dans le règlement de consultation

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Requalification des cours d'école du groupe scolaire Joliot Curie à Montataire

Classification CPV : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Requalification des cours d'école du groupe scolaire Joliot Curie à Montataire

Lieu principal d'exécution : Ville de Montataire : école Joliot Curie

Valeur estimée hors TVA : 700000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Voirie et Réseaux Divers

Classification CPV : 45200000

Valeur estimée du lot hors TVA : 400000 euros

Lieu d'exécution du lot : Ville de Montataire : école Joliot Curie

LOT :

Espaces verts et divers

Classification CPV : 45112710

Valeur estimée du lot hors TVA : 300000 euros

Lieu d'exécution du lot : Ville de Montataire : école Joliot Curie

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Le marché fait l'objet d'une décomposition en tranches uniquement pour le LOT 1 : VRD :

-Tranche ferme : Requalification des cours d'école du groupe scolaire Joliot Curie à Montataire – Agrandissement du palier de la rampe PMR

-Tranche optionnelle 1 : Requalification des cours d'école du groupe scolaire Joliot Curie à Montataire – Reprise complète de la rampe PMR

La durée d'exécution du marché est de 4.5 mois maximum à compter de la date fixée par l'OS précisant la date de démarrage de la période de travaux pour l'ensemble des lots.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négociier.

Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations

Une visite de site est possible (voir modalité dans le règlement de consultation)

« Dans le cadre de ce marché, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire sur l'ensemble du marché

Date d'envoi du présent avis

09 mars 2026